

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 08 octobre à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 02 octobre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 16

PRESENTS : Daniel Houitte, Edith Garnier, Nicolas Daboudet, Nolwenn Fougeray, Jean-François Vermet, Alain Monvoisin, Franck Aubrée (arrivé à 20 h 08), Florent Rousière, Valérie Boissinot, Sandrine Delacroix, Guillaume Etesse, Blandine Hochet, Anne-Laure Bonnin, Maryse Bréhault, François Simon, Eugénie Cardinal.

Absents excusés :

Gilles Lesage donne pouvoir à Daniel Houitte,
Laurence Blaise donne pouvoir à Nolwenn Fougeray
Christian Oger donne pouvoir à François Simon

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Edith Garnier

Séance ouverte à 20 h 05.

44 - BATIMENTS COMMUNAUX - PROJET DE MEDIATHEQUE - CHOIX DE LA MAITRISE D'ŒUVRE
- AUTORISATION DE SIGNATURE

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
16	3	3		10

Exposé : Nolwenn Fougeray, Adjointe Déléguée

Franck Aubrée est arrivé en début d'exposé de ce point - 20 h 08

Nolwenn Fougeray, Adjoint déléguée rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé de réaliser la rénovation et l'extension d'un ancien préau afin d'y aménager une médiathèque communale, située 12 bis rue des Écoles à Vignoc.

Cette opération a pour objectif de créer un équipement culturel répondant aux besoins actuels et futurs de la population, tout en valorisant le patrimoine bâti existant.

Le projet porte notamment sur la réhabilitation de l'ancien préau en pierre et la réalisation d'une extension contemporaine. Le scénario retenu dans le programme prévoit environ **225 m² de surface de plancher**, dont 210 m² dédiés à la médiathèque et 15 m² correspondant aux sanitaires publics, ainsi que le traitement des espaces extérieurs en lien avec le jardin de la mairie.

Le projet devra notamment prendre en compte les enjeux fonctionnels, architecturaux, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et d'accessibilité, ainsi que les contraintes liées à l'insertion du bâtiment dans le centre-bourg.

Le programme précise notamment que le projet devra valoriser les qualités architecturales existantes, préserver l'identité patrimoniale du site, mettre en valeur les maçonneries en pierre et la charpente bois, et assurer une relation harmonieuse entre le bâtiment existant et l'extension contemporaine.

L'enveloppe prévisionnelle affectée à l'opération est fixée à **915 000 € HT**, hors aménagements paysagers extérieurs de la médiathèque.

Afin de désigner l'équipe chargée de la maîtrise d'œuvre, la commune a lancé une consultation selon une procédure adaptée (MAPA). Une audition des candidats était prévue dans le cadre du règlement de consultation.

À l'issue de la consultation, les offres reçues ont été examinées au regard des critères définis dans le règlement de consultation.

Après analyse des candidatures et des offres, et à l'issue des auditions organisées le 16 septembre 2026, l'offre présentée par :

POHA ARCHITECTES
42, rue Général Marguerite
35000 RENNES

a été classée en première position.

Cette offre présente les caractéristiques suivantes :

- Montant des honoraires : 58 200 € HT,
- Taux de rémunération de base : 8.47 %
- Taux de rémunération global : 10.03 %.

L'analyse a notamment permis de relever :

- la bonne compréhension des enjeux et objectifs du projet de médiathèque ;
- la compréhension des contraintes liées à la réhabilitation d'un bâtiment existant et à son extension ;
- la qualité de l'approche architecturale et de l'insertion du projet dans le centre-bourg ;

Au regard de ces éléments, il est proposé au conseil municipal d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à POHA Architectes - Rennes pour un montant de 58 200 € HT.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu les pièces du dossier de consultation ;

Vu le règlement de consultation ;

Vu le programme technique détaillé de l'opération de rénovation et d'extension de l'ancien préau en médiathèque ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Le conseil municipal, à l'unanimité (par 19 voix pour)

- **ATTRIBUE** le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la rénovation et à l'extension d'un ancien préau en médiathèque communale à POHA Architectes - Rennes, pour un montant de 58 200 € HT.
- **AUTORISE** le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Daniel HOUITTE.



Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le

ID : 035-213503568-20261008-DEL_2026_44-DE